MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : **(Réservé à l'administration)**

Type de contrat : SDD

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Service de Gestion Comptable de Coutras, comptable assignataire de la Communauté de communes Rurales de l'Entre-deux-Mers à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Service de Gestion Comptable de Coutras, comptable assignataire de la Communauté Rurales de l'Entre-deux-Mers.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR93ZZZ602937

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom, prénom :	**Nom :**	Comm des Communes Rurales de l'entre deux mers
Adresse :	**Adresse :**	4 rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation
Code postal :	**Code postal :**	33540
Ville :	**Ville :**	SAUVETERRE DE GUYENNE
Pays :	**Pays :**	FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

DOMICILIATION BANCAIRE

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Service de Gestion Comptable de Coutras, comptable assignataire de la Communauté Rurales de l'Entre-deux-Mers. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le Service de Gestion Comptable de Coutras.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés